

Grille d'évaluation des critères de sélection - ACE 2020

o **Critères éliminatoires:**

Consigne: si un critère éliminatoire (ne répond pas au critère) est coché, le dossier devient inéligible

	répond au critère	ne répond pas au critère	commentaires
question 5			
question 8			
question 3; question 6			
question 1			
question 8			
question 11			
question 7			
question 9			
question 10			

questions 4	<ul style="list-style-type: none"> Attribution d'une aide directe ou indirecte dans le cadre d'un autre dispositif financier régional pour un accompagnement pour le montage de projets européens <p>La structure répond au critère si elle ne bénéficie d'aucun accompagnement régional (Cellule Cap Europe de l'UBL, aide au montage de projet culturels par la DSCVA) ou national (appui du MTES aux projets LIFE)</p> <p>La structure ne répond pas au critère si elle ne bénéficie d'un accompagnement régional (Cellule Cap Europe de l'UBL, aide au montage de projet culturels par la DSCVA) ou national (appui du MTES aux projets LIFE)</p>			
document aide de minimis	<ul style="list-style-type: none"> Plafond des 200 000€ d'aides de minimis atteint, prestation ACE 2020 comprise, sur les trois derniers exercices fiscaux glissants <p>La structure répond au critère si le plafond des 200 000€ glissants n'est pas atteint</p> <p>La structure ne répond pas au critère si le plafond des 200 000€ glissants est atteint ou excédé</p>			
question 2	<ul style="list-style-type: none"> Structure justifiant de moins d'un an d'existence <p>La structure répond au critère si elle existe depuis un an et plus</p> <p>La structure ne répond pas au critère si elle a été créée il y a moins d'un an</p>			
	<ul style="list-style-type: none"> Non-respect d'une disposition légale <p>La structure répond au critère s'il n'est fait constat d'aucune irrégularité</p> <p>La structure ne répond pas au critère si une irrégularité est constatée</p>			

o Autres critères d'évaluation :

Consigne: un point pour une réponse positive, zéro point pour une réponse négative.
 La somme des points doit être égale ou supérieure à la moyenne (soit 3 points et plus) pour que le dossier soit éligible et que la subvention soit attribuée.
 Si la somme des points est inférieure à la moyenne (moins de 3 points), la subvention n'est pas attribuée.

		répond au critère	ne répond pas au critère	commentaires
doc interne kit d'analyse financière	<ul style="list-style-type: none"> Santé financière de la structure demandeuse (tableau Excel à remplir sur les 3 dernières années, exception pour les structures plus récentes, justifiant d'au moins un an d'existence). <p>La structure répond au critère, si la notation globale totale est composée de feux verts ou orange = 1 point</p> <p>La structure ne répond pas au critère si la notation globale totale contient un feu rouge = 0 point</p>			
question 12	<ul style="list-style-type: none"> Capacité de la structure demandeuse à porter un projet européen moyens RH dédiés (du temps de personnel sera consacré au projet européen) <p>La structure répond au critère si elle va dédier des moyens RH au projet = 1 point</p> <p>La structure ne répond pas au critère si elle ne dédie aucun moyen RH à la mise en oeuvre du projet européen = 0 point</p>			
question 13	<ul style="list-style-type: none"> Capacité de la structure demandeuse à porter un projet européen système de suivi financier pour la traçabilité des factures et fonds européens <p>La structure répond au critère si elle indique qu'elle va utiliser un système de suivi financier pour la traçabilité des factures = 1 point</p> <p>La structure ne répond pas au critère si elle n'indique aucun système de suivi financier pour la traçabilité des factures = 0 point</p>			
question 14	<ul style="list-style-type: none"> Capacité de la structure demandeuse à porter un projet européen cofinancement prévu – le cas échéant <p>La structure répond au critère si elle indique qu'elle a un cofinancement ou prévu de demander un cofinancement ou si elle n'a pas besoin de cofinancement = 1 point</p> <p>La structure ne répond pas au critère si elle n'indique aucun cofinancement et qu'elle n'a pas prévu d'en demande = 0 point</p>			
question 15	<ul style="list-style-type: none"> Capacité de la structure demandeuse à porter un projet européen l'enveloppe de la subvention européenne représente moins de 20% du budget annuel de la structure <p>La structure répond au critère si le montant du projet représente 20% ou moins du budget total de fonctionnement de sa structure = 1 point</p> <p>La structure ne répond pas au critère si le budget du projet représente plus de 20% du budget total de fonctionnement de sa structure = 0 point</p>			
	TOTAL sur 5			